Tous droits réservés

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Séance 2 - La transformation de l'action publique dans l'économie : approche historique

I. L'époque féodale 3

A) Les seigneurs 3

B) Les princes 4

1) *Les foires* 5

2) *Le droit de battre la monnaie* 5

3) *L'exploitation des mines* 5

4) *La politique de monopole économique* 5

5) *Les confiscations* 6

C) Les rois 6

1) *L'emprunt* 6

2) *Le monopole de l'émission de la monnaie* 7

3) *Les privilèges accordés aux fabriques* 7

4) *L'élévation de nouveaux impôts permanents* 7

II. L'affirmation du rôle de l'Etat dans l'économie sous l'Ancien régime (fin XVIe à fin XVIIIe siècles) 8

A) La naissance du colbertisme 8

B) Les techniques utilisées pour organiser économiquement le pays 9

1) *Les corporations* 9

2) *Les manufactures* 9

3) *Les compagnies coloniales* 10

4) *La règlementation des activités économiques* 10

5) La politique protectionniste 10

III. Le libéralisme économique révolutionnaire 11

IV. La mise en place de l'Etat providence 11

A) La monarchie de Juillet 11

B) La IIIe République et l'accroissement du rôle de l'Etat 12

C) Le régime de Vichy et la planification 13

V. La remise en cause néo-libérale du rôle de l'Etat 13

A) La politique économique menée en France de 1981 à 1986 13

B) La politique économique menée en France à partir de 1986 14

VI. La redéfinition du rôle de l'Etat au XXIe siècle 15

A) La crise des Subprimes de 2008 15

B) La crise sanitaire de 2020 16

Traditionnellement, on estime que la France est marquée par deux grandes traditions en matière d'action publique dans l'économie :

- D'une part, une forte tradition **libérale** dont l'objectif consiste à limiter le rôle de l'Etat dans l'économie.
- D'autre part, une tradition qualifiée de **colbertiste** consistant à encourager une forte intervention de l'Etat dans l'économie.

Les deux courants se sont opposés à travers l'histoire, chacune des traditions prenant l'ascendant sur l'autre **en fonction des aléas** et notamment lorsque l'Etat a été confronté à **des situations de crise**.

Il nous faut donc étudier plusieurs grandes périodes historiques pour saisir cette fluctuation : l'époque féodale **(I)**, l'Ancien régime **(II)**, la Révolution française **(III)**, la période de l'Etat providence **(IV)**, la remise en question néo-libérale du rôle de l'Etat à la fin du XX^{e} siècle **(V)** et la redéfinition du rôle de l'Etat au XXI^{e} siècle **(VI).**

I. L'époque féodale

A l'époque féodale, l'action publique dans l'économie est exercée par les seigneurs **(A)**, les princes **(B)** et les rois **(C)**.

A) Les seigneurs

A l'époque des seigneuries, des **prélèvements** vont apparaître puis disparaître ou se transformer en **impôts stables grâce à la création de la monnaie comme moyen de paiement**.

Exemple : On retrouve notamment des charges liées au statut des terres, des charges de servage comme le cens, des droits de banc qui sont des droits de nature politique comme les banalités (pour se servir du moulin, etc.).

Le développement progressif de la monnaie comme moyen de paiement permet **une sédentarisation des populations et le développement de la vie médiévale devenue un centre marchand et d'échange**.

À retenir : **La particularité à cette époque tient au fait que les prélèvements et les impôts ne sont pas établis en fonction des ressources disponibles de chacun mais en fonction des besoins du seigneur.**

B) Les princes

Par la suite, les princes prennent le pouvoir à la place des seigneurs en se servant de ce développement et de cette accumulation monétaire. Ils mènent une politique de ressources pour constituer, ce que l'on appelle aujourd'hui une politique économique.

Cet embryon de politique économique se concrétise alors de plusieurs manières selon différents vecteurs.

1) Les foires

Les princes vont organiser des foires qui vont permettre d'assurer la protection des marchands et vont encadrer également l'organisation marchande en contrepartie de versement de taxes.

2) Le droit de battre la monnaie

Les princes vont vite comprendre l'intérêt de développer la monnaie. Ils vont donc la monopoliser et améliorer les techniques de production.

3) L'exploitation des mines

Les princes se sont accaparer les mines. Un droit d'exploitation par rapport aux mines est mis en place et devient l'un des principaux facteurs du développement de l'économie.

4) La politique de monopole économique

Les princes vont constituer un monopole des appareils de production. Le peuple doit payer des droits d'exploitation aux princes pour s'en servir.

Exemple : Les moulins, fours, vignes, champs sont placés sous monopole des princes.

5) Les confiscations

Les princes ont développé ce système qui leur permet de confisquer n'importe quel bien à n'importe quelle personne du peuple.

A cette époque, les confiscations ont aussi été très utilisées par **l'Église** qui torturait certaines personnes afin de leur faire avouer qu'ils étaient sataniques et de pouvoir leur confisquer leurs biens.

Il y avait aussi ce que l'on appelle les **indulgences**. Cela permettait au pape de confisquer les biens du peuple en leur promettant qu'ils aillent aller au paradis.

C) Les rois

Les rois vont tirer des conclusions des agissements des princes. Ils accentuent l'appauvrissement de la population, notamment en se servant de la religion. **Ainsi, les rois légitiment leurs actions avec le spirituel et en profitent pour s'enrichir par l'intermédiaire de nouvelles techniques**, que l'on retrouve aujourd'hui très largement.

1) L'emprunt

L'apparition des premiers emprunts royaux permettent corrélativement l'enrichissement des premiers banquiers.

Attention : Cela pose néanmoins quelques difficultés puisque le roi, chef dans le secteur économique, spirituel et militaire, considérait qu'il pouvait emprunter mais qu'il n'était pas tenu de rembourser.

2) Le monopole de l'émission de la monnaie

Le vrai monopole institutionnalisé s'est surtout développé au XIX^{e} siècle mais le roi avait déjà compris l'intérêt de ce monopole qui lui permettait de contrôler les cours de l'argent, l'inflation, etc.

3) Les privilèges accordés aux fabriques

Sous les seigneurs et les princes, il y avait le développement progressif des corporations mais le problème c'est qu'elles pouvaient parfois présenter des obstacles lorsqu'elles n'étaient pas contrôlées. Le roi a donc créé des fabriques, c'est-à-dire des corporations mais qui étaient sous son contrôle et où il pouvait ainsi récupérer des prélèvements.

4) L'élévation de nouveaux impôts permanents

L'objectif est de compléter les ressources habituelles du royaume par des ressources « extraordinaires » de façon permanente. Le roi décide que les impôts doivent être payés par avance : c'est ce que l'on appelle « **l'affermage** ».

À retenir : **Grâce à l'ensemble de ces techniques, le marché va s'articuler autour du roi et Paris va devenir le centre névralgique de l'économique, du marché et du pouvoir.**

II. L'affirmation du rôle de l'Etat dans l'économie sous l'Ancien régime (fin XVIe à fin XVIIIe siècles)

Durant l'Ancien régime, un réel droit public des affaires se développe. Les premières théorisations de l'intervention étatique vont chercher à orienter et à moderniser de plus en plus l'économie en France. L'apogée de ces idées arrive avec **Jean Baptiste Colbert**, contrôleur général des finances, puis l'administrateur financier du royaume de **1661 à 1683 (A)**, qui va mettre en place plusieurs techniques pour organiser économiquement le pays **(B)**.

A) La naissance du colbertisme

Colbert entre au service du roi à la mort de son protecteur **Mazarin** et devient l'inspirateur et le promoteur d'une politique économique interventionniste que l'on désignera sous le vocable de « **colbertisme** ». Son idée est de favoriser le développement du commerce et de l'industrie par la fabrique étatique des produits, dont le royaume et les clients deviendront indirectement les principaux bénéficiaires.

À retenir : **Il développe en particulier le commerce colonial et l'industrie textile, l'objectif étant d'aboutir à un excédent commercial afin d'enrichir le royaume mais aussi de favoriser l'essor industriel et commercial de la nation. En effet, l'un des objectifs du roi était que la population s'enrichisse afin qu'elle paie plus d'impôts et que le roi s'enrichisse encore plus.**

B) Les techniques utilisées pour organiser économiquement le pays

Le projet de Colbert pour l'organisation économique de la France se concrétise à partir de plusieurs vecteurs.

1) Les corporations

Initialement à l'époque féodale, les corporations étaient des associations de commerçants ou d'artisans. Sous l'influence de **Colbert** elles vont se transformer en **véritables structures d'encadrements de professions**.

Attention : **Les corporations gagnent donc en puissance mais le royaume conserve tout de même un contrôle.**

2) Les manufactures

Les manufactures vont être créées à cette époque afin de garder un contrôle sur certains secteurs stratégiques.

Exemple : La manufacture des gobelins qui concernait la tapisserie.

3) Les compagnies coloniales

Les compagnies sont des opérateurs de premier plan, autant dans le cadre de l'importation (épices, coton, matières premières, etc.) que dans le cadre de l'exportation (produits manufacturés). Les compagnies coloniales jouissent de capitaux publics et privés.

> **Exemple :** La plus célèbre est la compagnie des Indes orientales créée **en 1604** par **Henri IV**. Elle bénéfice d'un monopole en matière de transport maritime sur l'échange de matières premières issues des zones coloniales comme les épices.

4) La règlementation des activités économiques

L'objectif initial de **Colbert** était de mettre en avant **la recherche de l'intérêt général**. Avec cette règlementation, il vise l'amélioration et le contrôle de certains secteurs de production dans l'intérêt général. Il y a également une règlementation spécifiquement économique soutenue par une **centralisation administrative**.

5) La politique protectionniste

Colbert défend les mesures protectionnistes notamment en matière douanière, **pour éviter que l'or et l'argent sortent du royaume**. A l'époque, la richesse d'un royaume était mesurée par rapport à l'or et à l'argent en tant que valeur mais également par rapport à l'utilisation de ces métaux.

III. Le libéralisme économique révolutionnaire

La croissance économique de l'Ancien régime provoque à terme la réaction libérale **de la fin du XVIII^e siècle**. Le libéralisme économique est théorisé par **Adam Smith** en 1776. De plus, les textes révolutionnaires limitent l'intervention de l'Etat : les **lois Le Chapelier de 1791** proclament la liberté du commerce et de l'industrie et le **décret d'Allarde de la même année** met fin aux corporations.

Les puissances économiques prennent ainsi conscience qu'elles peuvent s'enrichir seules, sans l'aide de l'Etat et donc qu'elles peuvent arrêter de lui verser de l'argent. On prône ce que l'on appelle aujourd'hui le « **libre-échange** ».

IV. La mise en place de l'Etat providence

L'Etat providence, c'est-à-dire la large maîtrise de l'économie par l'Etat, est mise en lumière grâce à trois grandes étapes historiques :

- La monarchie de Juillet **(A)**.
- La III^e République **(B)**.
- Le régime de Vichy **(C).**

A) La monarchie de Juillet

La mise en place de l'Etat providence rompt avec le libéralisme révolutionnaire et renforce de nouveau le **rôle de gendarme de l'Etat** dans le contrôle de l'économie. A partir de la monarchie de **Juillet en 1830**, de nouveaux départements ministériels apparaissent comme celui du commerce ou des travaux publics.

B) La IIIe République et l'accroissement du rôle de l'Etat

Sous la IIIe République (**1870 – 1940**), l'Etat assure une certaine **cohésion sociale** en instaurant des lois relatives au travail des femmes, à l'engagement syndical et à l'assistance médicale.

La **Première Guerre mondiale (1914-18)** lui donne l'opportunité également d'intensifier son intervention économique. Il interdit notamment l'exportation de produits nécessaires à l'effort de guerre.

Par la suite, la **crise économique de 1929** affecte les économies européennes et renforce davantage encore l'intervention légitime de l'Etat dans l'économie nationale.

En **1936**, une première vague de **nationalisations** intervient avec la victoire politique du Front populaire et a pour objet les industries d'armement et de chemins de fer.

Définition : **La nationalisation désigne, au sens de l'article 2 de la loi de nationalisation du 11 février 1982, le transfert contraint et total du capital d'une entreprise privée dans le patrimoine de l'Etat. Ce transfert est ordonné souverainement et unilatéralement par l'Etat, contre indemnisation du ou des propriétaires. La nationalisation permet donc d'accroître le patrimoine et la puissance publics de l'Etat**

Pour aller plus loin : La France va connaitre deux autres vagues de nationalisations par la suite : l'une en **1946 au sortir de la Seconde Guerre** mondiale puis l'autre en **1982 après l'arrivée de la gauche au pouvoir**.

C) Le régime de Vichy et la planification

On voit apparaître à cette époque ce que l'on appelle « **la planification** ». En **1946**, le premier plan est créé par **Jean Monnet avec le Commissariat Général au Plan**.

Le Plan en question correspond à la détermination d'une politique économique autour **d'objectifs de restructuration de l'économie** et dont la réalisation nécessite la mise en œuvre de moyens adaptés. Les plans se poursuivent jusqu'en dans les années 90.

V. La remise en cause néo-libérale du rôle de l'Etat

Le tournant néo libéral est marqué de nouveau par la contestation de l'action de l'Etat dans l'économie. Ce rejet de l'action publique s'installe à la suite de la politique économique menée de **1981 à 1986** **(A)**, avec la politique menée à partir de 1986 **(B)**.

A) La politique économique menée en France de 1981 à 1986

En 1979, **Margaret Thatcher** est le symbole de ce tournant néo-libéral en Angleterre. **En 1980** aux Etats-Unis, les Américains élisent **Ronald Regan**. Ces politiques néo-libéraux font diminuer les prélèvements obligatoires, diminuent l'interventionnisme des pouvoirs publics, laissent plus de liberté aux opérateurs économiques privés, accordent une plus grande confiance au marché et, corrélativement, diminuent le champ du service public.

En 1981, la France est à l'opposé de ces pays. François Mitterrand s'engage en faveur de l'augmentation des minimas sociaux, idée de l'économiste **John Keynes,** fondée sur la relance de la consommation. Couplée à la **troisième vague de nationalisation de 1982**, **l'effet de relance n'est cependant pas atteint pour plusieurs raisons :**

- Le coût des nationalisations qui ont coûté des milliards de francs à l'Etat.
- Toutes les mesures d'accroissement du pouvoir d'achat ont soutenu l'inflation qui était déjà très importante.
- L'inflation a encouragé et maintenu la dette, ce qui a causé un déficit extérieur.

A partir de 1983 jusqu'en 1986, l'Etat revient en arrière et **Mitterrand** développe une politique de rigueur budgétaire et de lutte contre l'inflation.

B) La politique économique menée en France à partir de 1986

Sous la cohabitation installée entre **Mitterrand et Chirac** (**1986-1988**), le gouvernement Chirac met au point des **réformes libérales** fondées sur un certain nombre de **privatisations d'entreprises publiques** mais aussi sur la libéralisation des prix et de la concurrence. Cette politique libérale est accompagnée d'une libéralisation de certains secteurs fermés antérieurement à la concurrence.

Exemple : Des secteurs sous le monopole de l'Etat dans le cadre des transports, des télécommunications et de l'énergie sont libéralisés.

Attention : **L'État se désengage donc de plus en plus grâce à une politique plus libérale mais des manifestations étatiques d'intervention persistent notamment en faveur de la protection des consommateurs.**

VI. La redéfinition du rôle de l'Etat au XXIe siècle

L'Etat a connu deux grosses crises majeures ces dernières années : la crise de 2008 dite « crise des Subpirmes » **(A)** et la **crise sanitaire de 2020** liée au virus de la covid-19 **(B)**. Ces crises ont indubitablement entrainé une nouvelle lecture du rôle de l'Etat en matière économique.

A) La crise des Subprimes de 2008

Définition : **Les Subprimes sont des emprunts immobiliers spécifiques fondés sur un crédit à taux variable, souscrits par des clients à risque et gagés sur leurs logements par le biais d'une hypothèque.**

Le problème qui s'est posé est le suivant : les Américains ne pouvaient plus investir dans l'immobilier **à partir de 2007,** donc le prix de l'immobilier a chuté et les hypothèques prises sur les maisons des clients ne suffisaient plus à garantir le montant des prêts. De ce fait, les prêts n'étaient pas remboursés et les banques n'ont jamais pu récupérer leur argent. Au regard de cette situation, les investisseurs se sont retirés, il y a eu un effondrement de la valeur des produits et les banques, qui avaient investies sur ces produits se sont retrouvées avec un déficit important…

Cette suite d'événements a entraîné **en 2008 une crise de confiance mondiale** envers le marché et les établissements bancaires. Ces établissements ont alors diminué les crédits et ont prêté beaucoup moins d'argent. Par conséquent, cela a ralenti les

investissements pour les entreprises ou même les particuliers dans le monde entier. **Or, sans investissement, il n'y a plus de croissance économique**. Pour pallier cette crise, les Etats (France comprise) ont mis en place des **plans de sauvetage multiples et des rehaussements de crédit**.

B) La crise sanitaire de 2020

La crise sanitaire de la covid-19 a brutalement arrêté l'économie en 2020. Pour pallier ces difficultés, l'État a annoncé un **plan d'aide d'urgence de 45 milliards d'euros** comprenant des allégements de charges, un fonds de solidarité pour les petites entreprises et les professions libérales, une indemnisation du chômage technique partiel.

À retenir : **Ce plan d'urgence est finalement monté à 110 milliards d'euros grâce à une loi de finance rectificative.**